

PREMIERE INSCRIPTION A CY TECH 2022-2023

Candidats admis en cycle pré-ingénieur ou ingénieur via :

- **Concours Commun INP,**
- **GalaxYSup,**
- **CFA AFi 24,**
- **Oscar Monde et tous les admis sur dossier et entretien.**

L'inscription doit être réalisée à partir d'un ordinateur (et non sur smartphone ou tablette). Vous munir de votre numéro INE (il figure sur votre relevé de notes) ou BEA ou INES et de votre carte bancaire pour le règlement des droits. **Vous devez au préalable, vous acquitter de la Contribution de la Vie Étudiante et de Campus.**

1. Phase d'enregistrement de l'admission sur E-candidat

Étape 1 : Créez votre compte e-candidat sur <https://ecandidat.cyu.fr/#!accueilView> (une procédure de création est à votre disposition [ici](#)). Vous devez **obligatoirement** renseigner vos données personnelles (nom, prénom et une **adresse mail valide**).

Étape 2 : Validez votre compte e-candidat. Vous recevrez un mail de confirmation dans lequel un lien d'activation vous sera fourni ainsi que votre login et votre mot de passe de connexion. **Vous devez impérativement activer votre compte pour finaliser la création** de celui-ci.

Étape 3 : Saisissez vos données personnelles. Pour information, le numéro INE (figure sur votre relevé de notes du baccalauréat) est capital pour accéder ensuite à la plateforme d'inscription. Si vous n'avez pas d'INE (étudiant n'ayant jamais été inscrit en France), contactez le service inscriptions.

Après validation de votre espace personnel, le service des inscriptions vous enverra un mail vous invitant à procéder à votre inscription.

2. Phase d'inscription administrative sur la plateforme Web

L'identification se fait par la saisie de votre identifiant, c'est votre numéro e-candidat sans espace précédé de EC.

Étape 1 : Munissez-vous de votre attestation CVEC et des pièces exigées pour une première inscription à CY Tech (voir [liste](#)).

Étape 2 : Saisissez votre inscription, vos données personnelles sont pré-remplies d'après celles saisies dans l'application e-candidat. Vous devez les vérifier et les corriger si nécessaire. Les rubriques marquées d'un **astérisque sont obligatoires**.

Étape 3 : Procédez au paiement de vos droits d'inscription en ligne par carte bancaire (paiement sécurisé). Le paiement en trois fois (3 prélèvements échelonnés tous les mois) est possible **jusqu'au 14 octobre 2022**. Si vous êtes boursier sur critères sociaux (bourse du CROUS), vous devez le déclarer en ligne et vous serez exonéré du paiement des droits d'inscription. Tout étudiant boursier doit fournir au moment la notification conditionnelle 2022-23 délivrée par le CROUS et après l'inscription, la notification définitive.

Étape 4 : Vous recevrez sur le mail que vous avez indiqué lors de votre inscription, vos identifiants pour activer votre espace numérique de travail.

Étape 5 : Numérisez et déposez dans les 48h vos pièces justificatives (PJ) sur le module [PJ WEB](#). Votre inscription ne sera effective que lorsque le service des inscriptions aura vérifié la totalité des justificatifs. En cas de problème, vous serez contacté(e) par courriel. Une fois votre inscription validée (paiement + dépôt des PJ), vous pourrez retirer votre carte étudiante lors de votre rentrée.

Consultation de votre inscription ou édition de votre récapitulatif d'inscription à l'aide du numéro étudiant qui vous a été adressé par mail : **[Consultation du dossier d'inscription en ligne](#)**.